

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec 

ÉTATS FINANCIERS
RÉSUMÉS
de l'exercice clos
le 30 juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	3
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés.....	4-5
État résumé de la situation financière	6
État résumé des résultats.....	7
État résumé de l'excédent (déficit) accumulé	8
Notes complémentaires aux états financiers résumés.....	9 à 28

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy pour l'exercice clos le 30 juin 2021 portant la signature électronique 4788734549, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L, auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



M. Luc Galvani
Directeur général



Mme Patricia Hinse
Directrice du Service des ressources financières

Trois-Rivières, le 12 octobre 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres du conseil d'administration du
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy,

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2021 et l'état résumé des résultats et de l'excédent (déficit) accumulé pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY** (Centre de services scolaire) pour l'exercice terminé le 30 juin 2021. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 12 octobre 2021.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits à la note 2. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités du Centre de services scolaire pour l'exercice terminé le 30 juin 2021.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 12 octobre 2021. Notre opinion avec réserve était fondée sur le fait que le Centre de services scolaire n'a pas consolidé les états financiers de l'organisme sans but lucratif le Complexe Multidisciplinaire Les Estacades. Selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, cet organisme aurait dû être consolidé du fait que le Centre de services scolaire le contrôle. Si le Complexe Multidisciplinaire Les Estacades avait été consolidé, de nombreux éléments des états financiers résumés ci-joints auraient été affectés. Les incidences de la non consolidation sur les états financiers résumés n'ont pas été déterminées, cependant des informations à cet effet sont présentées à la note 18.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés sur la base des critères décrits à la note 2.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

*Mallette s.e.n.c.r.l.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 12 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111750

État résumé de la situation financière

au 30 juin 2021

	A	B	C	D	
	2021	2020	Variation	Variation	
		(redressé)	\$	%	
ACTIFS FINANCIERS					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	1 542 486,86	-4 704 753,47	6 247 240,33	133%
01190	Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	34 726 900,43	23 429 285,18	11 297 615,25	48%
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	228 859 265,81	218 402 528,55	10 456 737,26	5%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%
01300	Taxe scolaire à recevoir	742 493,49	2 152 408,89	-1 409 915,40	-66%
01500	Débiteurs (page 23)	3 222 942,47	3 642 767,33	-419 824,86	-12%
01600	Stocks destinés à la revente	355 933,01	159 791,04	196 141,97	123%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	51 223,98	-51 223,98	-100%
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	269 450 022,07	243 133 251,50	26 316 770,57	11%
PASSIFS					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	18 300 000,00	38 382 834,00	-20 082 834,00	-52%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	36 354 658,72	25 703 168,22	10 651 490,50	41%
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	205 457 923,55	192 451 043,41	13 006 880,14	7%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	1 443 578,51	1 829 606,74	-386 028,23	-21%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	9 366 635,21	9 451 008,16	-84 372,95	-1%
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	22 108 488,37	17 079 517,80	5 028 970,57	29%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	204 298 454,00	179 532 994,49	24 765 459,51	14%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	1 240 000,00	0,00	1 240 000,00	100%
03800	Autres passifs (page 36)	13 237 256,50	1 383 032,35	11 854 224,15	857%
00010	TOTAL DES PASSIFS	511 806 994,86	465 813 205,17	45 993 789,69	10%
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-242 356 972,79	-222 679 953,67	-19 677 019,12	-9%
ACTIFS NON FINANCIERS					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	224 652 195,03	212 527 042,47	12 125 152,56	6%
01970	Stocks de fournitures	980 048,05	823 318,62	156 729,43	19%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	276 882,30	612 063,34	-335 181,04	-55%
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	225 909 125,38	213 962 424,43	11 946 700,95	6%
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	-16 447 847,41	-8 717 529,24	-7 730 318,17	-89%

État résumé des résultats

Exercice clos le 30 juin 2021

	A	B	C	D	E	
	Budget 2021	Résultats réels 2021	Résultats réels 2020	Variation \$	Variation %	
	(redressé)		(redressé)			
REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	213 446 189	231 605 067,09	186 630 210,01	44 974 857,08	24%
00020	Subvention d'investissement (page 51)	1 606 118	1 492 298,62	2 512 523,87	-1 020 225,25	-41%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	1 033 433	1 676 714,87	1 960 344,72	-283 629,85	-14%
00040	Taxe scolaire (page 53)	13 533 245	13 516 852,29	29 180 963,57	-15 664 111,28	-54%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	1 193 371	1 023 571,37	931 290,61	92 280,76	10%
980	Ventes de biens et services (page 55)	15 741 814	14 297 738,32	13 285 928,63	1 011 809,69	8%
00060	Revenus divers (page 56)	2 473 192	3 192 877,78	2 889 043,76	303 834,02	11%
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	10 364 685	10 514 905,79	9 437 157,22	1 077 748,57	11%
00000	Total des revenus	259 392 047	277 320 026,13	246 827 462,39	30 492 563,74	12%
CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	126 363 920	125 587 086,60	120 662 047,98	4 925 038,62	4%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	61 970 906	59 450 437,88	58 921 323,02	529 114,86	1%
30000	Services d'appoint (page 83)	28 339 139	31 002 329,61	26 767 990,83	4 234 338,78	16%
50000	Activités administratives (page 84)	9 890 923	9 642 797,22	8 763 569,11	879 228,11	10%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	26 783 356	34 130 032,68	27 183 222,28	6 946 810,40	26%
70000	Activités connexes (page 86)	9 707 114	25 322 033,26	10 341 147,21	14 980 886,05	145%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	44 747	-84 372,95	-158 579,52	74 206,57	47%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	0,00	-81 000,00	81 000,00	100%
00100	Total des charges	263 100 105	285 050 344,30	252 399 720,91	32 650 623,39	13%
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-3 708 058	-7 730 318,17	-5 572 258,52	-2 158 059,65	-39%

Les références des pages mentionnées ci-haut sont reliées aux états financiers complets présentés dans le format du rapport TRAFICS prescrit par le MEQ.
Les notes complémentaires font parties intégrante des états financiers résumés.

État résumé de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2021

	A	B
	2021	2020
		(redressé)
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	-8 498 873,34	-2 926 614,82
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	-218 655,90	-218 655,90
00030 Solde redressé	-8 717 529,24	-3 145 270,72
00040 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-7 730 318,17	-5 572 258,52
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	-16 447 847,41	-8 717 529,24

Les références des pages mentionnées ci-haut sont reliées aux états financiers complets présentés dans le format du rapport TRAFICS prescrit par le MEQ.
Les notes complémentaires font parties intégrante des états financiers résumés.

1. Statut constitutif et nature des activités

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (Centre de services scolaire) est constitué en vertu du décret 1014.97 du 13 août 1997. Le nom a été modifié par le projet de loi no 40, le 15 juin 2020, modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite éducative des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi de l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. Critères appliqués pour la présentation des états financiers résumés

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2021, et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation des états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à y être reflétées afin qu'ils soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent, dans leurs aspects significatifs, un résumé fidèle de ces états.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

Les états financiers résumés comprennent l'état résumé de la situation financière et l'état résumé des résultats ainsi que de l'excédent (déficit) accumulé;
Les informations comprises dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes dans les états financiers audités;
Les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers.

Pour obtenir une copie de ces états financiers complets, la demande doit être faite à la direction du Centre de services scolaire Chemin-du-Roy.

3. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier à l'exception du fait que le Centre de services scolaire n'a pas consolidé les états financiers d'un organisme sans but lucratif qu'il contrôle (pour plus de détails, voir la note 17).

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision des créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le passif au titre des sites contaminés et les passifs dans le cadre des éventualités. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse la norme environnementale;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus, qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement, sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans l'exercice où le Centre de service scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Subvention et subvention reportée (suite)

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier suivant. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. Modifications comptables

Adoption d'une nouvelle norme comptable

Au cours de l'exercice, le Centre de services scolaire a adopté la norme suivante :

Paiements de transfert

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la « Subvention - Financement relative aux immobilisations » a été annulée.

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021	2020 Redressé
Actifs financiers		
Subvention d'investissement à recevoir	- \$	207 149 575 \$
Subvention de financement - immobilisation avant le 1 ^{er} juillet 2008	-	573 632
Subvention de financement - immobilisation après le 1 ^{er} juillet 2008	-	(32 141 745)
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	-	175 800 118
Excédent (déficit accumulé) et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	-	(218 656)
	- \$	- \$

Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur l'excédent (déficit) de l'exercice.

4. Modifications comptables (suite)

	2021	2020 Redressé
Revenus		
Subvention pour le service de la dette - Paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		(15 322 000) \$
Subvention - Financement - immobilisation avant le 1 ^{er} juillet 2008		4 126 405
Amortissement de la subvention d'investissement reportée		11 195 595
Excédent (déficit) de l'exercice		-
	- \$	- \$

5. Subventions à recevoir

2021 2020

Subventions de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les transferts provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	34 726 900	\$	23 429 285	\$
Total des transferts à recevoir du gouvernement du Canada	19 929		35 238	
	34 746 829	\$	23 464 523	\$

Subventions d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

6. Emprunts temporaires

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et l'emprunt temporaire sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 102 831 375 \$ (79 043 810 \$ au 30 juin 2020). L'emprunt temporaire porte intérêt au taux de 2,45 % (2,45 % au 30 juin 2020) et est garanti par le MEQ. Les acceptations bancaires, échéant en juillet 2021, portent intérêt à un taux de 0,714% (variant entre 0,816 % et 0,821 % au 30 juin 2020) et sont garanties par le MEQ.

7. Crédoiteurs et frais courus à payer

	2021	2020
Salaires courus, déductions et charges sociales	26 590 658 \$	17 610 948 \$
Autres crédoiteurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	1 215 518	577 148
Autres crédoiteurs et frais courus - Autres que Ministères et organismes du gouvernement du Québec	6 859 745	6 164 538
Intérêts courus	1 688 738	1 350 535
	36 354 659 \$	25 703 169 \$

8. Revenus reportés

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

9. Provision pour avantages sociaux

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Notes complémentaires aux états financiers
30 juin 2021

10. Dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire	2021	2020
Emprunt de 8 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 52 347 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, échéant en août 2032 (surface synthétique CSAD)	5 289 192 \$	5 627 873 \$
Emprunt de 15 850 000 \$, remboursable par versements mensuels de 95 368 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,35 %, échéant en août 2032 (aréna CSAD)	9 636 056	10 253 079
Emprunt de 1 700 000 \$, remboursable par versements mensuels de 10 716 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 5,84 %, échéant en novembre 2033 (projet CSAD)	1 137 500	1 198 566
Emprunt de 6 045 765 \$, remboursable par versements annuels de 403 051 \$ en capital plus les intérêts au taux de 2,179%, échéant en janvier 2036 (projet économie d'énergie)	6 045 740	-
	22 108 488 \$	17 079 518 \$

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2022	1 475 214 \$
2023	1 533 626
2024	1 593 290
2025	1 660 072
2026	1 728 561
2027 et suivants	14 117 725
	<u>22 108 488 \$</u>

Notes complémentaires aux états financiers
30 juin 2021

11. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	2021	2020
Règles budgétaires		
Billet de 23 300 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 1 126 000 \$ et un versement final de 13 166 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,781 %, échéant en septembre 2024	16 544 000 \$	17 670 000 \$
Billet de 16 500 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 660 000 \$ et un versement final de 10 560 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,177 %, échéant en septembre 2024	12 540 000	13 200 000
Billet de 28 950 000 \$, remboursable par huit versements annuels de 3 039 000 \$ et un versement final de 4 638 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,143 %, échéant en septembre 2025	16 794 000	19 833 000
Billet de 39 500 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 2 212 000 \$ et un versement final de 19 592 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,369 %, échéant en septembre 2026	30 652 000	32 864 000
Billet de 7 705 000 \$, remboursable par dix versements annuels de 689 000 \$ et un versement final de 815 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,367 %, échéant en décembre 2026	4 260 000	4 949 000
Billet de 27 884 000 \$, remboursable par neuf versements annuels de 1 654 000 \$ et un versement final de 12 998 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,905 %, échéant en septembre 2027	22 922 000	24 576 000
Billet de 15 000 000 \$, remboursable par vingt-trois versements annuels de 600 000 \$ et un versement final de 1 200 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,940 %, échéant en juin 2034	8 400 000	9 000 000
Billet de 16 390 000 \$, remboursable par dix-sept versements annuels de 890 000 \$ et un versement final de 1 260 000 \$ plus les intérêts au taux de 3,154 %, échéant en juin 2036	13 720 000	14 610 000
Billet de 11 731 000 \$, remboursable par vingt-quatre versements annuels de 469 000 \$, débutant en mars 2020, et un versement final de 475 000 \$ plus les intérêts au taux de 2,99 %, échéant en mars 2044	10 793 000	11 262 000
Billet de 1 758 000\$, remboursable par trois versements annuels de 586 000 \$, débutant en mai 2020, plus les intérêts au taux de 1,797 %, échéant en mai 2022	586 000	1 172 000
Sous-total	137 211 000 \$	149 136 000 \$

Notes complémentaires aux états financiers
30 juin 2021

11. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)	2021	2020
Règles budgétaires (suite)		
Sous-total	137 211 000	149 136 000
Billet de 29 420 000 \$, remboursable par vingt-cinq versements annuels de 1 177 000 \$, débutant en avril 2021, plus les intérêts au taux de 2,299 %, échéant en avril 2045	28 243 000	29 420 000
Billet de 891 000 \$, remboursable par trois versements annuels de 297 000 \$, débutant en avril 2021, plus les intérêts au taux de 0,738 %, échéant en avril 2023	594 000	891 000
Billet de 35 381 676 \$, remboursable par vingt-cinq versements annuels de 1 415 267 \$, débutant en janvier 2022, plus les intérêts au taux de 2,218 %, échéant en janvier 2046	35 381 676	-
Billet de 3 031 153 \$, remboursable par trois versements annuels de 1 010 384 \$, débutant en avril 2022, plus les intérêts au taux de 0,688 %, échéant en avril 2024	3 031 153	-
Autres que les règles budgétaires		
Billet de 717 445 \$, remboursable par dix versements annuels de 82 887 \$ incluant le capital, les frais de gestion, les frais d'émission et les intérêts au taux de 2,589 %, échéant en décembre 2025	381 614	452 257
Billet de 947 494 \$, remboursable par dix versements annuels de 109 465 \$ incluant le capital, les frais de gestion, les frais d'émission et les intérêts au taux de 2,589 %, échéant en décembre 2025	503 979	597 274
	205 346 422	180 496 531
Moins : coûts de transaction attribuables à l'émission d'un passif financier	(1 047 968)	(963 536)
	204 298 454	179 532 995

11. Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2022	15 992 833	\$
2023	15 411 188	
2024	15 118 655	
2025	36 052 853	
2026	13 930 554	
2027 et suivants	108 840 339	
	<u>205 346 422</u>	\$

12. Passif au titre des sites contaminés

Les contaminants ayant entraîné la constatation de passif au titre des sites contaminés sont des hydrocarbures pétroliers, des hydrocarbures aromatiques polychimiques ou des métaux.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour considérer le degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

Par ailleurs, aucun passif n'a été comptabilisé pour un site pour lequel il n'est pas prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés du fait que la contamination est limitée à ces sites et qu'elle ne représente pas de risque pour la santé et la sécurité ou pour l'environnement.

13. Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 5 773 744 \$ (3 994 960 \$ au 30 juin 2020), soit 5 538 484 \$ (3 495 094 \$ au 30 juin 2020) pour des bâtiments et 235 260 \$ (499 866 \$ au 30 juin 2020) en aménagement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 1 851 567 \$ (2 541 941 \$ au 30 juin 2020) qui est inclus dans le poste « Crédoiteurs et frais courus à payer ». Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

Notes complémentaires aux états financiers
30 juin 2021

14. Flux de trésorerie

	2021	2020
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à	6 241 244 \$	6 492 087 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à	319 962 \$	230 251 \$

15. Obligations et droits contractuels

Obligations contractuelles (charges)

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 27 640 623 \$ (9 243 519 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagements de terrain à être réalisés jusqu'en juin 2024. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2022	27 227 048 \$
2023	350 649 \$
2024	62 926 \$

- b) Un montant de 8 894 300 \$ (11 743 984 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de service et d'approvisionnement, échéant de mars 2022 à octobre 2025 pour le gardiennage, l'entretien ménager, la collecte des ordures, l'utilisation et location des photocopieurs et autres. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2022	6 602 865 \$
2023	1 751 647 \$
2024	474 960 \$
2025	48 620 \$
2026	16 208 \$

- c) Un montant de 78 372 280 \$ (92 841 882 \$ au 30 juin 2020) pour des contrats de transport scolaire échéant du mois de juin 2024 à juin 2027. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

2022	13 680 380 \$
2023	12 938 380 \$
2024	12 938 380 \$
2025	12 938 380 \$
2026	12 938 380 \$
2027	12 938 380 \$

- d) Un montant de 404 102 \$ (98 669 \$ au 30 juin 2020) pour des obligations découlant de certaines clauses de conventions collectives.

Les montants des obligations contractuelles présentés ci-dessus incluent la TPS non récupérée.

15. Obligations et droits contractuels (suite)

Droits contractuels (revenus)

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu à des baux pour un montant de 15 654 051 \$ (16 255 095 \$ au 30 juin 2020), échéant en 2032. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à :

	Droits contractuels avec des parties apparentées	Droits contractuels avec des parties non apparentées	TOTAL
2022	310 435 \$	1 060 474 \$	1 370 909 \$
2023	316 489 \$	1 068 427 \$	1 384 916 \$
2024	322 660 \$	1 076 440 \$	1 399 100 \$
2025	328 952 \$	1 084 514 \$	1 413 466 \$
2026	335 367 \$	1 100 842 \$	1 436 209 \$
2027 et suivantes	2 044 396 \$	6 605 055 \$	8 649 451 \$

16. Apparentés

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Le Centre de services scolaire est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Le principal dirigeant est le directeur général.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

Le Centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel du Centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers (suite)

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2021.

	2021	2020
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	744 976 \$	721 176 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	11 355	80 877
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	618 405	20 974
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	3 935 102	4 384 620
Sous-total	5 309 838	5 207 647
Provision pour créances douteuses	(4 276 427)	(3 519 674)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	1 033 411 \$	1 687 973 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financiers fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Considérant la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixes ou à taux d'intérêt variables. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixes sont les prêts et les dettes à long terme. Les actifs et passifs financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Considérant que le Centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixes au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les actifs et passifs financiers à taux variables, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 183 000 \$ (383 828 \$ au 30 juin 2020).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créiteurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue fréquemment l'analyse de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins hebdomadaires en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

2021	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	18 300 000 \$	\$	\$	\$	18 300 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	21 636 040	243 330	41 073	-	21 920 443
Dettes à long terme	17 468 047	33 656 759	53 372 040	122 958 064	227 454 910
Provision pour avantages sociaux					
Vacances	2 745 823	-	-	-	2 745 823
Autres congés sociaux	68 257	-	-	-	68 257
Total	57 402 886 \$	34 205 532 \$	53 372 040 \$	122 958 064 \$	267 938 522 \$
2020	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	38 382 834 \$	- \$	- \$	- \$	38 382 834 \$
Créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source	16 149 533	303 640	37 174	-	16 490 347
Dettes à long terme	14 579 706	28 755 456	27 837 849	126 403 038	197 576 049
Provision pour avantages sociaux					
Vacances	2 532 355	-	-	-	2 532 355
Autres congés sociaux	11 938	-	-	-	11 938
Total	71 656 366 \$	29 059 096 \$	27 875 023 \$	126 403 038 \$	254 993 523 \$

18. Entité non consolidée

Le Complexe Multi-disciplinaire Les Estacades (CMDE) est un organisme qui exploite le Complexe sportif Alphonse-Desjardins (CSAD) dont les immeubles appartiennent au Centre de services scolaire. Selon un contrat d'entente, le CMDE est mandataire pour une partie des activités du Centre de services scolaire. Des éléments ont donc été réattribués dans ses livres. De plus, certaines activités réalisées par le CMDE ne doivent pas être réattribuées au Centre de services scolaire, du fait qu'elles font partie de ses propres activités. Un contrat de gestion signé le 9 juillet 2018 entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2018, mentionne les responsabilités de chacune des parties ainsi que des différents éléments de reddition de comptes.

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cet organisme aurait dû être consolidé tel que l'indique la réserve au rapport de l'auditeur indépendant, du fait que le Centre de services scolaire a conservé le contrôle de celui-ci au cours de l'exercice.

Si le CMDE avait été consolidé, plusieurs éléments des états financiers du Centre de services scolaire auraient été affectés. Les informations financières ci-dessous sont tirées des états financiers audités du CMDE pour l'exercice terminé le 30 juin 2021. Le CMDE applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Cependant, le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers audités du CMDE de l'exercice terminé le 30 juin 2021 et 2020 comporte des réserves qui sont fondées sur le fait qu'au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2014, le CMDE a retraité ses états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2013, car il jugeait que divers revenus et apports avaient été comptabilisés alors que ceux-ci n'étaient pas reliés à ses opérations. Lors de ses audits, l'auditeur indépendant n'a pas été en mesure d'obtenir d'éléments probants suffisants et appropriés concernant ces revenus et apports, mais le CMDE croit qu'il doit rembourser ces revenus et apports et a décidé de les comptabiliser dans les créditeurs et charges à payer. Par conséquent, l'auditeur indépendant n'a pas pu déterminer si des ajustements devraient être apportés aux créditeurs et charges à payer ainsi qu'aux passifs nets d'un montant de 1 532 506 \$ aux 30 juin 2021 et 2020, ainsi qu'aux passifs nets aux 1^{er} juillet 2020 et 2019. En conséquence, il est impossible de déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au passif à court terme et aux passifs nets présentés ci-dessous.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU COMPLEXE MULTI-DISCIPLINAIRE LES ESTACADES AU 30 JUIN

	2021	2020
ACTIF		
Court terme	2 482 344 \$	1 979 038 \$
Long terme	493 611	553 843
TOTAL DE L'ACTIF	2 975 955 \$	2 532 881 \$
PASSIF		
Court terme	6 311 764 \$	6 154 310 \$
Long terme	13 396	76 432
Passifs nets	(3 349 205)	(3 697 861)
TOTAL DU PASSIF	2 975 555 \$	2 532 881 \$

18. Entité non consolidée (suite)

Exercice terminé le 30 juin	2020-2021			2019-2020			
	CMDE	CSS	TOTAL	CMDE	CSS	TOTAL	
TOTAL DES PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS DES PAVILLONS	(305 049)	562 643	257 594	(184 910)	737 445	552 535	\$
AUTRES REVENUS							
HONORAIRES DE GESTION - LIÉS AUX ACTIVITÉS	562 643	(562 643)	-	737 445	(737 445)	-	\$
HONORAIRES DE GESTION	1 292 450	(1 292 450)	-	732 476	(732 476)	-	
TOTAL DES AUTRES REVENUS	1 855 093	(1 855 093)	-	1 469 921	(1 469 921)	-	\$
CHARGES D'EXPLOITATION							
DÉPENSES ADMINISTRATIVES	(1 081 780)	-	(1 081 780)	(1 045 861)	-	(1 045 861)	\$
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(1 081 780)	-	(1 081 780)	(1 045 861)	-	(1 045 861)	\$
AMORTISSEMENTS							
IMMOBILISATIONS	(115 279)	-	(115 279)	(118 188)	-	(118 188)	\$
ACTIFS INCORPORELS	(4 329)	-	(4 329)	(3 810)	-	(3 810)	
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(119 608)	-	(119 608)	(121 998)	-	(121 998)	\$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	348 656	(1 292 450)	(943 794)	117 152	(732 476)	(615 324)	\$

Les résultats de la colonne « CSS » (Centre de services scolaire) sont déjà inclus dans les présents états financiers du Centre de services scolaire.

18. Entité non consolidée (suite)

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir et à payer de cet organisme sont les suivants :

	2021	2020
Débiteurs	3 786 152 \$	3 844 841 \$
Créditeurs et frais courus à payer	1 225 686 \$	1 098 567 \$

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Centre de services scolaire avec cet organisme au cours de l'exercice :

	2021	2020
Revenus		
Vente de biens et services	13 923 \$	14 617 \$
Revenus divers	433 125	432 807
Total des revenus	447 048 \$	447 423 \$
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	128 915 \$	9 880 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	23 389	109 764
Services d'appoint	-	7 592
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	-	664
Activités connexes	1 855 091	1 469 921
Total des dépenses	2 007 395 \$	1 597 821 \$

Les opérations présentées ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

Les dépenses n'incluent pas les taxes non récupérables pour fins de présentation.

19. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le Centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période en cours.

20. Incidence de la pandémie de Covid-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'année financière 2020 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.